

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-243

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2014

Cession d'une parcelle de terrain rue de Telouze (KO n° 88)

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Cession d'une parcelle de terrain rue de Telouze (KO
n° 88)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville possède rue de Telouze une parcelle de terrain qu'elle pourrait céder afin de valoriser son patrimoine.

Cette parcelle cadastrée section KO n° 88 de 17 999 m², mitoyenne des logements d'habitat social créés par HSDS il y a 5 ans, serait vendue au prix de 356 000 € à un investisseur privé (conformément à l'avis de valeur de France Domaine) qui projette de créer 31 lots d'habitation.

Il s'agit pour la Ville de Niort d'une opération strictement patrimoniale dont le but est de réemployer autrement au service de ses missions la valeur de son actif, en conséquence cette opération n'est pas soumise à T.V.A.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder la parcelle KO n° 88 au prix de 356 000 € à la ou à toute personne morale pouvant s'y substituer ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur ;
- préciser que l'acte authentique devra être dressé et signé par les intéressés dans le délai de 4 mois de la réception de la présente délibération par le notaire, conformément à l'engagement d'achat signé par le représentant de la SARL VILLAREAL ;
- préciser que les sommes résultant de cette vente seront affectées en recettes au budget principal.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT